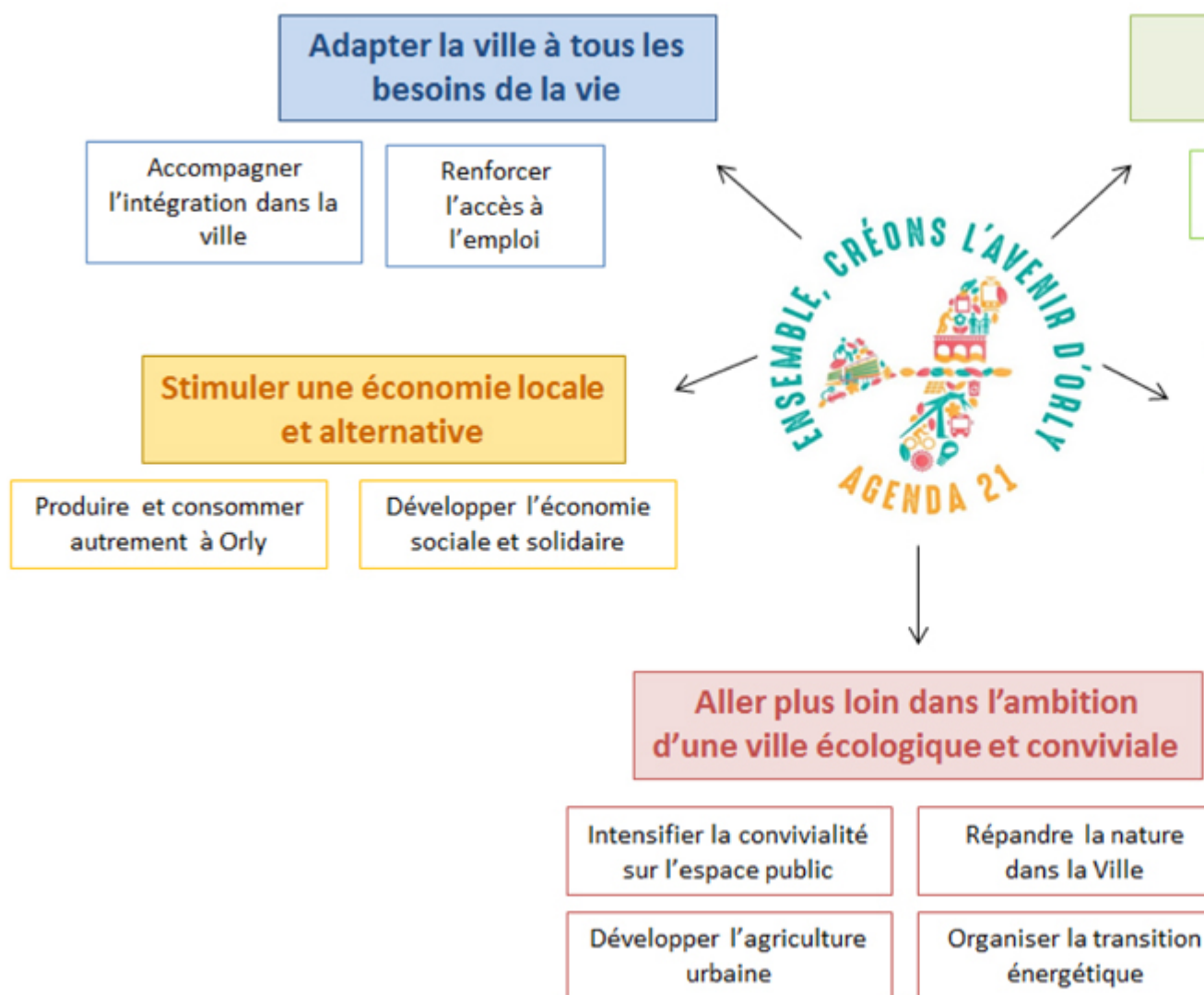


Agenda 21 : 5 grands axes d'action pour créer l'avenir d'Orly !

La ville d'Orly, consciente du rôle qu'elle peut jouer face aux enjeux écologiques du 21^{ème} siècle et de son pouvoir d'agir au niveau local, s'est lancée en 2017 dans l'élaboration d'un Agenda 21. Il s'agit d'un programme d'actions en faveur du développement durable, validé au Conseil Municipal de juin 2018.

Un important travail a été mené avec les partenaires de la ville et les habitants afin de dresser un état des lieux des actions afin d'identifier les enjeux pour demain. Ce travail a permis de définir 5 axes stratégiques déclinés en différents objectifs :

Pour répondre à ces objectifs, un plan d'action a été conçu sur plusieurs années (2018 – 2025). Depuis sa création, de nombreuses initiatives ont été mises en place, parmi lesquelles nous pouvons citer :



- Un évènement annuel : « Fête du développement durable »
- Abonnement au Paniers bio du Val de Marne (<https://www.lespaniersbioduvaldemarne.org/> (<https://www.lespaniersbioduvaldemarne.org/>))
- Mise en place d'ateliers de réparation vélo collaboratives
- Dispositif d'aide municipale à l'achat du vélo à assistance électrique VAE (<https://www.mairie-orly.fr/Actualites/Transports/Orly-vous-aide-a-passer-au-velo-electrique> (<https://www.mairie-orly.fr/Actualites/Transports/Orly-vous-aide-a-passer-au-velo-electrique>))

- Lancement d'une étude mobilité pour développer la place du vélo en ville
- Ouverture d'une Ressourcerie éphémère portée par l'association Approche
- Un évènement trimestriel de sensibilisation et d'échange sur le développement durable : « Apéro Orly Durable »

Acquisition de véhicules propres et de bornes d'alimentation

La Ville d'Orly s'est engagée à privilégier l'acquisition de véhicules propres afin d'agir en faveur de l'énergie et de l'environnement. Le parc automobile compte actuellement 60 véhicules de service (voitures, utilitaires) dont 7 voitures électriques et 1 hybride. Ainsi, les véhicules non polluants représentent 12% de la flotte communale.

Le parc automobile de la ville d'Orly comprend, aujourd'hui, un pool de véhicules en auto partage mis à disposition des agents communaux et une flotte de véhicules techniques dédiés aux interventions des services techniques pour l'entretien des espaces publics et du patrimoine bâti. Les nouvelles acquisitions amélioreront l'accès aux voitures propres et vélos électriques de l'ensemble des services municipaux pour leurs déplacements professionnels.

Les six bornes de recharge électriques seront implantées sur les parkings communaux notamment ceux à proximité du Centre administratif, de la Mairie, de la Ferme Marais, de la cuisine centrale et du nouveau Centre de Santé. L'utilisation de ces bornes sera exclusivement réservée aux agents en possession d'un véhicule de la flotte communale. La modernisation du parc automobile de la ville d'Orly s'inscrit dans la démarche de l'Agenda 21 tout en répondant aux besoins des services municipaux.

Les véhicules électriques et les bornes électriques ont été financés par la Métropole du Grand Paris à hauteur de 43 869€, ainsi que par SIPPAREC et la ville d'Orly.

